



Chien d'ours de Carélie

Le standard de la race décrit un idéal quant aux caractéristiques, au tempérament et à l'apparence d'une race et assure qu'un chien peut remplir son but initial. Les éleveurs et les juges doivent être conscients qu'ils doivent accorder la priorité à des chiens qui sont en santé et sains de corps et d'esprit.

Origines et rôle

La race du chien d'ours de Carélie est relativement récente. Ses origines incluent le Komi, race maintenant disparue, ainsi que les chiens de chasse des régions du Lac Ladoga et de l'ancienne Carélie finlandaise où ils étaient employés à différents genres de chasse, du gibier à poil et des oiseaux au chevreuil et aux grands prédateurs tels les loups. L'élevage commença en 1936 avec le but de créer un chien robuste et courageux qui aboie contre le grand gibier. La deuxième guerre mondiale a presque mis fin à ces premiers efforts, mais des éleveurs tenaces ont fait renaître la race avec une base de 60 chiens, dont 43 sont les ancêtres du chien d'ours de Carélie moderne. Le premier standard fut rédigé en 1945 et les premiers chiens enregistrés l'année suivante. Aujourd'hui la race est répandue en Finlande où elle est principalement employée à la chasse à l'élan et à l'ours. Le chien d'ours de Carélie est un chasseur passionné, très indépendant et fidèle à un seul maître avec qui il collabore étroitement. Il indique la présence du gibier en aboyant. Ses sens sont très fins, notamment ses sens d'odorat et d'orientation.

Aspect général

Chien de taille moyenne et de charpente solide, robuste sans être lourd, légèrement plus long que haut au garrot, avec un poil épais et double et des oreilles bien dressées. Les proportions importantes suivent : la longueur du corps est à peine supérieure à la hauteur au garrot (rapport de 10:9). La hauteur de la poitrine est à peu près égale à la moitié de la hauteur au garrot. Le chien d'ours de Carélie doit toujours être présenté d'une manière qui convient à sa profession et exhibé dans un état propice au travail tout en étant toujours naturel. Les pieds peuvent être entretenus, mais les moustaches doivent toujours être laissées intactes. Toute tentative de modifier artificiellement l'apparence ou le profil du chien de quelque manière que ce soit, en le toilettant, le tondant ou en changeant la couleur du poil doit être considérée une faute très grave.

Taille

Hauteur au garrot : Taille idéale pour les mâles - 57 cm (22 ½ po) et pour les femelles - 52 cm (20 ½ po) avec une tolérance de +/- 3 cm (1 po).

Poids : Mâles 25 - 28 kg (55 - 61,5 lb) et femelles 17 - 20 kg (37,5 - 44lb).

Robe et couleur

Le **poil de couverture** est lisse et raide. Au cou, sur le dos et sur les faces postérieures des cuisses il est plus long qu'aux autres endroits. Le sous-poil est doux et dense. La peau est bien appliquée sur tout le corps, sans plis.

La **couleur** du chien d'ours de Carélie est noire, elle peut être terne ou d'une nuance brunâtre. La majorité des sujets présentent des marques blanches bien délimitées en tête, au cou, au poitrail, au ventre et sur les membres. Le blanc ne doit pas être sous forme de taches sur le corps, et ne doit pas couvrir complètement les yeux ou les oreilles. Le blanc doit être aussi clair que possible; quelques mouchetures sont permises, mais non souhaitables.



Tête

Vue de face, elle est triangulaire. (Un triangle équilatéral mais tronqué lorsque vu du dessus. Vues de face, des traits de longueur égale sont tirés entre l'extrémité des oreilles, de l'extrémité des oreilles jusqu'au bas de la joue, et entre les joues en passant sous le menton, format ainsi un carré.) Le **crâne** est large; vu de face et de profil il est légèrement convexe. Il est le plus large entre les oreilles. Le rapport entre le **museau** et le crâne est de 2:3. La longueur du crâne est la même que sa largeur et sa profondeur. Le sillon frontal est à peine visible. Le **stop** n'est pas vraiment marqué et relativement long. Il forme une arcure progressive en direction du crâne. La **truffe** est large et de couleur noire. Le **museau** est haut et ne s'amenuise que légèrement vers la truffe. Le chanfrein est droit. Les **lèvres** sont minces et bien ajustées. Les **mâchoires** sont très fortes. Les **dents** sont bien développées et symétriques; la denture est normale; l'articulé en ciseaux serrés. Un articulé à égalité est permis mais non souhaitable. **Joues** : les arcades zygomatiques sont fortes. Les **yeux** sont relativement petits, légèrement ovales, bruns dans différentes nuances, jamais jaunes. L'expression est éveillée et ardente, voir provocante. Les **oreilles** sont dressées, attachées relativement haut, de grandeur moyenne, avec des extrémités légèrement arrondies. Les faces latérales sont verticales.

Cou

Musclé, de longueur moyenne, galbé et couvert d'une fourrure épaisse. Pas de fanon.

Membres antérieurs

Vue d'ensemble : forts avec une ossature solide. Vus de face droits et parallèles. Les **épaules** sont relativement obliques et musclées. Les **bras** légèrement obliques et forts. Les **coudes** pointent droit vers l'arrière et sont placés sur une verticale virtuelle tirée depuis le point le plus haut de l'omoplate. **L'avant-bras** est fort et vertical. Le métacarpe de longueur moyenne, légèrement incliné. Les **pieds antérieurs** ont les doigts serrés, bien cambrés, arrondis et tournés droit vers l'avant. Les coussinets sont élastiques; leurs faces latérales sont couvertes d'un poil épais.

Corps

Le **garrot** est nettement sorti, spécialement chez les mâles; moins marqué chez les femelles. Le **dos** est droit et musclé. Le **rein** court et musclé. La **croupe** est large, forte, et légèrement oblique. La **poitrine** est spacieuse, pas très large, plutôt profonde, descendant approximativement jusqu'aux coudes. Les côtes sont légèrement cintrées, le poitrail est nettement visible sans être très large. La **ligne du dessous** est légèrement remontée.

Membres postérieurs

Vue d'ensemble : forts et musclés. Vus de derrière droits et parallèles. La **cuisse** est large et longue, avec une bonne musculature. Le **grasset** est tourné droit vers l'avant, il est modérément angulé. La ligne de devant des membres postérieurs est harmonieusement arquée. La **jambe** est longue et musclée. Le **jarret** est bas; angulation nettement marquée. Le **métatarse** est court, fort et vertical. Les **pieds postérieurs** ont les doigts serrés, un peu plus longs et moins cambrés que les antérieurs. Les coussinets sont élastiques et leurs faces latérales sont recouvertes d'un poil épais.

Queue

Attachée haut, de longueur moyenne. Lorsque recourbée au-dessus du dos, l'extrémité de la queue touche le corps soit de côté soit sur le dos. La queue courte de nature est admise.



Allures

Dégagées et faciles, avec des enjambées étendues. Le chien passe facilement du trot au galop, qui est son allure la plus naturelle. Les membres se meuvent dans les plans parallèles.

Défauts

Toutes déviations par rapport aux idéaux susmentionnées doivent être considérées comme un défaut dans la mesure où elles interfèrent avec la santé et le bien-être du chien et le but de la race.

- Museau pointu
- Oreilles molles, oreilles de chauve-souris
- Front fortement bombé
- Yeux jaunes
- Présence de fanon
- Poitrine trop descendue ou poitrine en tonneau
- Épaules droites
- Poil ondulé
- Queue droite ou insuffisamment recourbée
- Les dents manquantes ou les cicatrices glorieuses ne doivent pas être pénalisées
- Os faible
- Crâne étroit

Défauts graves

- Couleur blanche prédominante
- Poil ou marques de couleur gris loup
- Marques sur le corps de type «pie»
- Marques faciales «de clown» ou «ouvertes»
- Jarrets droits
- Pieds plats
- Coussinets minces
- Toute différence de hauteur de plus de 1 cm au-dessus ou en-dessous des limites indiquées

Caractéristiques éliminatoires

- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Œil vairon
- Oreilles tombantes ou pointes des oreilles cassées à moins que ce soit le résultat de blessures subies sur le terrain.
- Autres couleurs que celles indiquées dans le standard
- Agressivité envers les humains
- Timidité excessive

Nom de la race: Chien d'ours de Carélie

Année de reconnaissance: 1979

Année d'effet: Janvier 2014